

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 2

Artikel: Un nouvel-an escamoté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce matin, Emile vient de cueillir dans son jardin une superbe gerbe de dahlias, de chrysanthèmes et des dernières roses. Et il marche, gaillard, sous un ciel bleu d'automne que ceignent des nuages blancs formant les gradins d'un cirque gigantesque. Plus près de lui et aussi très loin, c'est le grand lac démonté, c'est la houle furieuse qui déferle, s'acharne, s'apaise peu à peu et rugit à nouveau. Ce sont des vagues de feuilles mortes qui s'abattent en tourbillonnant parmi les routes, sur les prés, dans les ruisseaux en une incomparable mélodie jouée par les archets sublimes que sont les branches des chênes et des noyers qui s'enlacent et se désenlacent, par les flûtes plaintives et langoureuses qui chantent dans les ramures, les roseaux et les saules, selon le caprice du vent.

Emile s'en va pensif au milieu de cette harmonie de la nature dont il écoute, en respirant à pleins poumons, toute la beauté mélancolique et la majestueuse grandeur...

A plus de cinquante mètres de la maison de Cyprien — dit le Polonais —, il perçoit les cris emportés d'Ambroisie, la femme de Cyprien.

— Heureux veinard, se dit-il, en serrant son bouquet contre son cœur.

Et, sans heurter, il entre chez le Polonais.

— Bonjour à tout le monde, dit Emile cordialement. C'est aujourd'hui le vingtième anniversaire de votre mariage et je viens vous en complimenter, ajoute-t-il, en présentant à Ambroisie son énorme botte de fleurs.

Les traits d'Ambroisie, encore belle, se rassérénèrent aussitôt et son mari, impassible, tendit à Emile une main vigoureuse.

— Voilà qui est galant, fit gentiment Ambroisie en admirant le splendide bouquet. Ah! si j'avais su!... Et un gros soupir gonfla sa poitrine de déesse Pomone.

— Je parie, dit Cyprien, que tu l'as entendue crier depuis chez toi, et c'est même ce qui l'aura rappelé l'anniversaire... en question.

— N'exagère pas. A peine un léger murmure en approchant; j'ai cru, parbleu! que vous reviviez votre premier jour de noces et que l'amour...

— Ne m'en parlez jamais, interrompit brusquement Ambroisie.

— Parlons-en, au contraire, car je ne suis venu que pour parler d'amour, assura gaiement le misogyne.

— Et moi, je vais chercher une vieille bouteille, philosopha le Polonais, disparaissant dans la trappe ouvrant sur la cave.

Emile s'est assis et a bourré sa pipe, ce qui remplit d'aise la belle Ambroisie — car chacun sait que lorsque le misogyne bourre sa pipe, c'est qu'il est de bonne humeur, et s'il l'allume, oh! alors, c'est le soleil dans la maison.

— Et dire qu'on m'a poussée à ce mariage pour une simple question d'argent, gémit Ambroisie, tandis que vous m'aimiez, je le sais bien, et que je...

— Laissons le passé au passé, il est mort. Il est heureux qu'il en ait été ainsi, Ambroisie. Qu'auriez-vous fait d'un misogyne?

— Je l'aurais démisogyné! et les yeux clairs d'Ambroisie pétillèrent de malice.

— Non, répliqua Emile gravement, non. Nous n'étions pas nés l'un pour l'autre. Votre mari, lui, est un bel homme; demandez-le plutôt aux autres femmes qui ne l'appellent que : le beau Cyprien. D'ailleurs, je ne suis qu'un gringalet à côté de vous.

— Oh! Emile, n'allez pas dire du mal de vous, autrement gare!

— Mais vous, Ambroisie, qui pourriez être si bonne, si douce, sans votre entêtement de mulet...

— Merci!

— Votre caractère emporté, fougueux, bizarre...

— Emile!

— Parfaitement. Grâce à votre caractère détestable...

— Mossieu!!

— Vous avez amené la désunion dans ce qui aurait dû être le plus joli ménage de Pomaples et autres lieux.

— C'est trop fort!! Hors d'ici, et vite, affreux misogyne, freluquet de malheur! Et n'y revenez pas.

Le vent, le froid et les feuilles s'engouffrent par rafales dans la porte qu'Ambroisie tient grande ouverte, un balai à la main.

Qui comprendra jamais la magie des choses et d'une réputation?

Emile s'est rapproché du feu et, tranquillement, il allume sa pipe dont les volutes bleuâtres montent et s'élargissent. Il a allumé sa pipe! Qu'est-ce que cela veut dire? Et Ambroisie, que la froidure, les feuilles desséchées et surtout la bienheureuse pipe avaient soudain calmée, referma l'huis très doucement et vint, curieuse et presque craintive, s'asseoir près de l'âtre étincelant où flambaient et crépitaient les vieux ceps verts de mousse et les sarments de la noble vigne.

— Quel mauvais temps! hasarda-t-elle, pour dire quelque chose.

— Quand il fait mauvais temps, je dis, moi: vive le mauvais temps! fit Emile d'une voix éclatante en se levant la pipe au poing. Et quand il fait de la pluie, je dis: vive la pluie! Et quand il fait colère, je dis: vive la colère! Et quand il fait soleil, je dis: vive le beau soleil!

— Voilà qui est parlé, s'exclama derrière eux le Polonais, qui était remonté de sa cave. C'est la seule politique du bonheur avec un doigt de ce vieux vin à l'occasion.

Emile sut si bien dire et bien faire que les époux d'il y a vingt ans paraissaient apprendre seulement à se connaître. Ils marchaient de surprise en surprise, se découvrant mutuellement des qualités, des accomplissements jusqu'alors insoupçonnés.

— Oh! que de temps perdu, *mon* Cyprien! murmura languissamment Ambroisie, abandonnant ses mains à l'élu de son cœur.

— Comme nous allons le rattraper, ma belle chérie! Nous allons mettre les bouchées doubles, *mon* Ambroisette, et même sans plus tarder, affirma Cyprien, les yeux tout énamourés.

Le misogyne, jugeant que sa présence devenait préférable autre part, s'esquiva adroitement.

— Espérons que cela durera, confia notre Emile aux oiseaux de la route, mais pourtant, Cyprien, je crois que tu m'as rendu un immense service. Merci, Cyprien, merci!

H. W.

RENTREES TARDIVES!

Il n'y fait pas beau au logis, quand le père Abram rentre tard. Sa femme, qui n'est pas facile, fait du *trafi*, comme il dit. Et ce sont des sermons à perte de vue.

Voulant en finir avec ces interminables jérémiades, le père Abram, rentrant tard dans la nuit, coupa court à l'averse qui commençait.

Sortant de sa poche son carnet, il le tend avec un crayon, à sa femme, et, tout calmement:

— Ecoute, Fanchette, c'est minuit sonné, j'ai pas bien le temps de t'écouter à présent. Tiens, écris-m'en ça voir sur mon carnet, et puis je le lirai demain en fumant une pipe.

*

La femme de Jean-Louis à l'assesseur était de la même espèce que celle du père Abram. Elle était quasiment plus méchante encore.

Quand il s'attardait au café, ce pauvre Jean-Louis n'osait ma foi plus rentrer.

— Alo, tu as comme ça peur, Jean-Louis? lui dit un soir un de ses amis qui l'accompagnait jusqu'à sa porte entre minuit et une heure.

— Oh! c'est que je te dis, ma bourgeoise est terrible. C'est des scies interminables.

— Oh! bien, laisse-me-vo aller à ta place. On verra bien.

— Non! je te dis, ce sera bien plus pire après.

— Laisse-tout.

Et l'ami de Jean-Louis ouvre la porte, s'en va droit à la chambre à coucher, où l'on ne voyait goutte. Entendant entrer, la femme de ce dernier commence son sermon. L'ami ne dit mot. Ayant, en tâtonnant, trouvé une chaise, il s'assied et fait mine d'enlever ses souliers et de se déshabiller.

Pendant ce temps, le sermon allait toujours bon train. Un vrai moulin à paroles. Et des amabilités à foison.

L'ami continuait de garder un silence prudent. Peu à peu, le moulin se ralentit, puis se tut. La *care* avait passé.

Très doucement alors, l'ami de Jean-Louis

sortit de la maison, appela ce dernier qui attendait tout tremblant devant la porte, et lui fit:

— Tu peux seulement entrer à présent; elle a tout dit.

LE FIL EST BRULÉ

Les personnes qui ont la mauvaise habitude de lire au lit, quand elles peuvent faire autrement, risquent de s'endormir en laissant leur lampe à pétrole allumée, ce qui risque d'occasionner un incendie. Si c'est une lampe électrique, le danger est moins grand, mais ça fait enfler la note.

Avec une simple bougie, le danger d'incendie est le même qu'avec une lampe, mais il y a un moyen très élémentaire de le prévenir. On peut, sans crainte aucune, s'abandonner au charme somnifère de l'auteur en vogue.

Voici. Ce n'est pas très facile à expliquer, mais nous espérons que vous comprendrez tout de même.

On dresse sur une planchette un fil de fer un peu fort de la longueur de 30 à 35 centimètres. Au tiers de la hauteur, on le contourne en forme de boucle; on fait une seconde boucle aux deux tiers de la hauteur, puis on recourbe en forme de gibel le troisième tiers dont on contourne également l'extrémité en forme de boucle.

On attache alors à l'un des bouts d'un fil à coudre un éteignoir de métal. On passe ensuite le fil dans les trois boucles, en commençant par la supérieure, puis, du dernier anneau, le fil est attaché, à une certaine distance de la flamme, à la bougie placée dans un bougeoir posé sur la planchette.

Lorsque la bougie est consumée jusqu'au fil, celui-ci brûle ou cède, et le chapeau tombe brusquement sur la bougie et l'éteint net. On peut calculer la distance où l'on doit attacher le fil, sachant qu'une bougie ordinaire brûle environ deux millimètres en cinq minutes. On peut, du reste, faire des essais pour être fixé sur la durée des bougies qu'on emploie.

Rien de plus simple, vous le voyez. Et avec cette précaution, pas de risque d'incendie.

Mais ce qui est mieux encore, c'est de ne pas lire au lit.

UN NOUVEL-AN ESCAMOTÉ

BIGRE! le Nouvel-An jadis l'échappa belle. Oh! il y a longtemps de cela; c'était au temps de LL. EE.

Un beau jour, en effet, Nos Très Souverains et Redoutés Seigneurs de Berne poussèrent l'audace jusqu'à supprimer le Nouvel-An.

Il y eut bel et bien une année sans Nouvel-An. Ce fut 1701. Cette fois-là, dans notre Pays de Vaud, personne n'aura donné ni reçu d'étrennes; il n'y aura pas eu de réjouissance le soir de Sylvestre.

Si Nos Excellences ont supprimé, à leur grand regret peut-être, le premier jour de l'an 1701, n'allez pas cependant croire qu'elles l'ont fait dans le principal but d'empêcher chacun de se divertir et s'amuser? Non! La *patte* de l'ours de Berne, qui nous pesait alors dessus, avait tout bonnement l'intention de faire *patte de velours* avec le calendrier Grégorien et voici pourquoi:

Le calendrier établi par le pape Grégoire XIII, en 1582, et qui porte, à cause de son auteur, le nom de « Calendrier Grégorien » n'a pas d'abord été mis en vigueur chez nous. Ce n'est que vers la fin du xvi^e siècle que LL. EE. de Berne le déclarèrent officiellement en vigueur pour commencer le xvi^e siècle. Et comme ce calendrier avance de 12 jours sur celui qui était abandonné, LL. EE. durent supprimer les 12 premiers jours de l'année 1701 qui ne commença que le 12 janvier et fut ainsi une année *sans Nouvel-An*.

Le mandat souverain qui mit en vigueur le calendrier Grégorien, en date du 22 octobre 1700, porte ce qui suit:

MANDAT CONCERNANT LA CORRECTION DU
CALENDRIER.

« L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, notre salutation promise, Noble, puissant, Cher et féal Baillif, Estant connu combien l'irrégula-

rité des temps et des festes qui est survenu par l'irrégularité des calculs tant du Vieux Callendrier, nommé Julien, que du nouveau appelé Grégorien, et fait naître depuis plus de cent ans en ça, tant dans le général que dans le particulier, et surtout dans les pays où les subjects Evangéliques et Catholiques Romains sont entremêlés, plusieurs contestes et desordres dans les affaires Civiles et Ecclesiastiques.

» Dont plusieurs auroient désiré pour éviter tous ces Inconvénients que les propositions qui se sont faistes à diverses fois, de travailler à une chronologie exaste, et non partielle, eussent pu estre acceptées. Et la présente année 1700 ayant donné pour cet effet une occasion très favorable par l'entremise de personnes qui sont bien exercées et entendues dans cette science, qui auroient examiné cette affaire avec une application et soin particulier et auroient, après une supputation très exacte, corrigé le callendrier Julien et trouvé que les onze jours qui observés et en usage depuis plus de cent ans et jusqu'aujourd'hui, doivent être retranchés et obmis comme estans superflus, et qu'à l'avenir les supputations des festes des vieux Callendriers s'y doivent conformer. De manière qu'il n'y aura plus différence des jours et des festes entre les Evangéliques et les Catholiques Romains, à la réserve pour la Feste de Pasquel, qui pour estre mobile ne se rencontrera pas en certaines années. Et comme cette affaire auroit esté meurement consultée, pondérée et examinée par les Conseillers, Ambassadeurs, Princes d'Estats, hommes experts et savants de l'un et de l'autre ordre tant Ecclesiastique que politiques qui ont recogneu que par ce changement, il n'y aurait à craindre qu'il en peût arriver aucun préjudice ni dans les affaires ecclesiastiques ni dans les affaires Civiles, mais qu'au contraire que par l'observation de cette uniformité de temps on remédiera à beaucoup de désordres et de difficultés et donnera beaucoup de falcités et de Commodités au Commerce civil. Ce que par nous considéré, Nous N'avons trouvé aucune difficulté pour ne nous y pas conformer, et aurions pour cet effet consenti à la Diette tenue à Baden es mois de Juyn et Juillet derniers à l'acceptation et correction de cet Almanach Jullien autrement nommé Vieux Callendrier. Ainsi qu'après l'année 1700, qui doit finir au 31 décembre, on commencera l'année de 1701 le 12^e Janvier.

» Enfin afin que chacun sache non seulement s'y conformer mais aussi pour prévenir et estouffer les sinistres et mauvaises impressions que nos subjects, tant des villes que du plat pays, en pourroyent prendre, nestans pas bien instruits des raisons de ce changement et afin de qu'ils en sachent les véritables motifs, Nous l'ordonnons, ainsi que nous le faisons à tous les autres, Nos Baillifs, de faire lire les présentes en Chaire, ce que tu sauras pour ta conduite. Dieu soit avec toy. Donné le 22 octobre 1700. »

Disons pour finir que les catholiques suivaient le calendrier Julien et les réformés le Grégorien. On peut donc se rendre compte quelle déplorable confusion devait se produire dans le commerce et partout de ce défaut d'uniformité.

Nos Souverains Seigneurs ont donc agi en hommes sages, et, si l'on n'a pas dansé au Nouvel-An 1701, on ne s'en est que fort bien trouvé.

Impossibilité. — Un jeune homme mis sous tutelle à la suite de folles dissipations, importune chaque jour la personne chargée de gérer sa fortune, dans le but d'obtenir quelques sous. Samedi dernier, entre autres, il revient deux fois à la charge. Son curateur, exaspéré, lui dit :

— Serez-vous donc toujours le même, misérable que vous êtes, et ne voulez-vous donc pas changer?...

— Comment voulez-vous que je change, vous ne me remettez jamais que de la monnaie.

Tartarinades. — Un blagueur raconte depuis deux heures ses derniers exploits :

— J'arrivai sur ce sommet escarpé... A mes pieds, un précipice baillait...

Une dame interrompant :

— Etes-vous bien sûr qu'il baillait avant votre arrivée?...

Le quatrième degré. — M. S. a un neveu qui ne lui procure que déceptions sur déceptions. L'autre jour, furieux, une canne à la main, il le poursuivait dans l'escalier pour le battre.

— Arrivé au bas de la rampe, le neveu se retourne et crie à son oncle, qui, tout essoufflé, le poursuit toujours :

— Arrête-toi, oncle, ne descends pas plus bas ; tu sais bien que passé le quatrième degré on n'est plus parent !

La livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Madame de Staël et le landamman Pidou, correspondance inédite, par Ch. Burnier. — Enfant de commune. Roman, par T. Combe. — Le dieu Soleil et la fête de Noël, par Paul Vallette. — De l'assistance publique en Suisse et dans les pays limitrophes, par Ernest Lehr, correspondant de l'Institut de France. — Les comptes du roi Louis XVI, par Maurice Dumoulin. — Mères congolaises, par C. Seguin. — Dora Kremer, par H. Heyermans. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

LE CHAMP DU PASSÉ

UN livre dans lequel nous eûmes occasion de glaner une fois ou deux déjà, c'est celui qui a pour titre : *Souvenirs intimes et anecdotes*, par F. Robert, du Locle, né à Couvet en 1792. En voici encore quelques extraits assez curieux.

*

D'abord, une chose toute de saison.

Le lac de Neuchâtel gelé en 1695¹.

Le 25 janvier 1695, le lac de Neuchâtel gela d'un bout à l'autre, tellement qu'on pouvait le traverser de tous côtés, même avec des traîneaux chargés et attelés de chevaux. Plusieurs jeunes hommes le traversèrent le 31 janvier, et entr'autres deux bourgeois de Neuchâtel ; ce sont : Jean-Frédéric Pury et Jean de Pierre, qui couchèrent même à Portbalan, d'où ils revinrent le lendemain à Neuchâtel. Ils assurèrent qu'il y avait 11,544 pas de la ville de Neuchâtel à Portbalan. Plusieurs autres personnes passèrent encore le lac. A Saint-Blaise, soixante hommes y allèrent faire l'exercice environ mille pas en avant, et firent des décharges ; un chacun allait s'y promener avec assurance et plaisir. Il y avait une trace rouge comme du sang qui était longue d'une lieue et environ deux cents pas de la ville. Le 14 février il se fit une ouverture du côté du couchant du port par laquelle il sortit avec une impétuosité prodigieuse, quantité de glace qui fut poussée entre le port et le Seyon, de façon qu'il se fit du côté du soleil levant de ce ruisseau un monceau aussi haut qu'une maison. Il se fit aussi des monceaux de glace depuis le pont du Mousson jusqu'au lieu qu'on nomme les Cailloux. Ces monceaux s'y étaient ramassés avant que le lac dégélât et seulement par les ouvertures qui s'étaient faites près des bords. Les premiers morceaux de glace furent poussés par les vents avec tant d'impétuosité que des pierres s'élevèrent se trouvant sur ces glaçons qui suivirent, furent poussés sous les premiers en telle sorte que ces pierres, quoique fort grosses, furent élevées jusqu'au haut des monceaux de glace, qui étaient envi-

¹ Quand le lac de Neuchâtel gela en 1695, on remarqua dans la glace une bande rouge d'une lieue de long. Elle était évidemment due à des corps organiques.

(Noté de M. Ulysse Matthey.)

ron de vingt pieds de hauteur, et qu'elles ne redescendirent à terre qu'à mesure que la glace fondait. Enfin le lac de Neuchâtel dégela entièrement la nuit du 28 février au 1^{er} mars ; et cependant la navigation ne laissa pas d'être encore bien dangereuse, à cause des grands quartiers de glace qui venaient heurter contre les bateaux.

Le tourniquet de Valangin.

Extrait des archives de Valangin :

4 septembre 1694. Déposition de sept témoins qui déposent que le jour du Jeune, Daniel Nourisse commit scandale dans le temple de Fenin, étant sur les galeries et poussant les enfants, qu'il forçait à sortir des bancs.

Condanné par la justice à être mis pendant trois heures au tourniquet de Fenin, où le grandsautier le tournera cent coups, et les enfants ensuite jusqu'au bout des trois heures.

On aurait aussi pu appeler cela la loi du talion ou les enfants justiciers.

Une lettre de Lamartine.

Enfin, terminons par la lettre suivante qui est la réponse de M. de Lamartine à une lettre qui lui avait été adressée en 1840 par un habitant de la Chaux-de-Fonds :

Monsieur,

J'apprécie plus le mot touchant que vous m'adressez, que les satisfactions d'amour-propre que donne une périssable célébrité ; un conseil parti du cœur d'un homme pieux, vaut mille éloges jetés en pâture à nos vanités.

Je ne sais si j'adore Dieu dans la même langue que vous, mais soyez convaincu que je l'adore comme vous et avec vous. Je voudrais être plus digne de lui offrir l'hommage que toute créature lui doit, mon cœur n'est pas assez pur pour cela, et mon intelligence assez élevée, mais priez-le, Monsieur, pour qu'il me purifie et qu'il m'éclaire, la prière est la plus grande force que les hommes puissent se prêter entre eux.

Je vous remercie d'avance de cette communion des Esprits bienveillants à laquelle vous voulez bien me convier.

J'ai été dans ma jeunesse dans les belles collines de la Chaux-de-Fonds, d'où vous m'écrivez. Je vous félicite d'habiter une des scènes de la nature, où Dieu apparaît plus splendide et plus grand dans ses œuvres.

Recevez, etc.

(Signé) LAMARTINE.

Un rien. — Etes-vous beaucoup plus âgée que mademoiselle votre sœur ? demandait-on l'autre jour à M^{me} R., qui, malgré ses soixante ans bien sonnés, a encore des prétentions à la jeunesse et à la beauté.

— Oh ! de bien peu, de presque rien, dit-elle ; deux ou trois mois, tout au plus.

Le monde où l'on s'amuse.

Théâtre. — Grand succès jeudi pour *Arsène Lupin*, une pièce étonnante dans le genre de Sherlock Holmes. M. Bonarel l'a montée avec beaucoup de soin et nos artistes l'interprètent avec un talent et un brio remarquables. C'est enlevé.

Demain soir, dimanche, irrévocablement dernière de la *Belle Marcellite*.

Kursaal. — Que personne non plus ne manque aux deux dernières — irrévocablement — de *Favey, Grognez et l'Assesseur*, demain, dimanche, en matinée et le soir. Ce seront les 51^e et 52^e représentations. Admirablement montée et interprétée, cette pièce, qui n'est qu'un long éclat de rire, a un succès qui dépasse toutes les prévisions.

Au Lumen et au Lux, la salle ne désemplit pas. On aime le cinématographe à Lausanne, surtout depuis l'ouverture de ces deux établissements, très confortables et qui donnent à leurs habitués, nombreux, des spectacles de choix. Une soirée au Lumen ou au Lux est dans le programme hebdomadaire de toutes nos familles.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.